

VISION D'ENSEMBLE DU CONTINUUM DE SERVICES CONCERTÉ EN ORTHOPHONIE COMMUNAUTAIRE



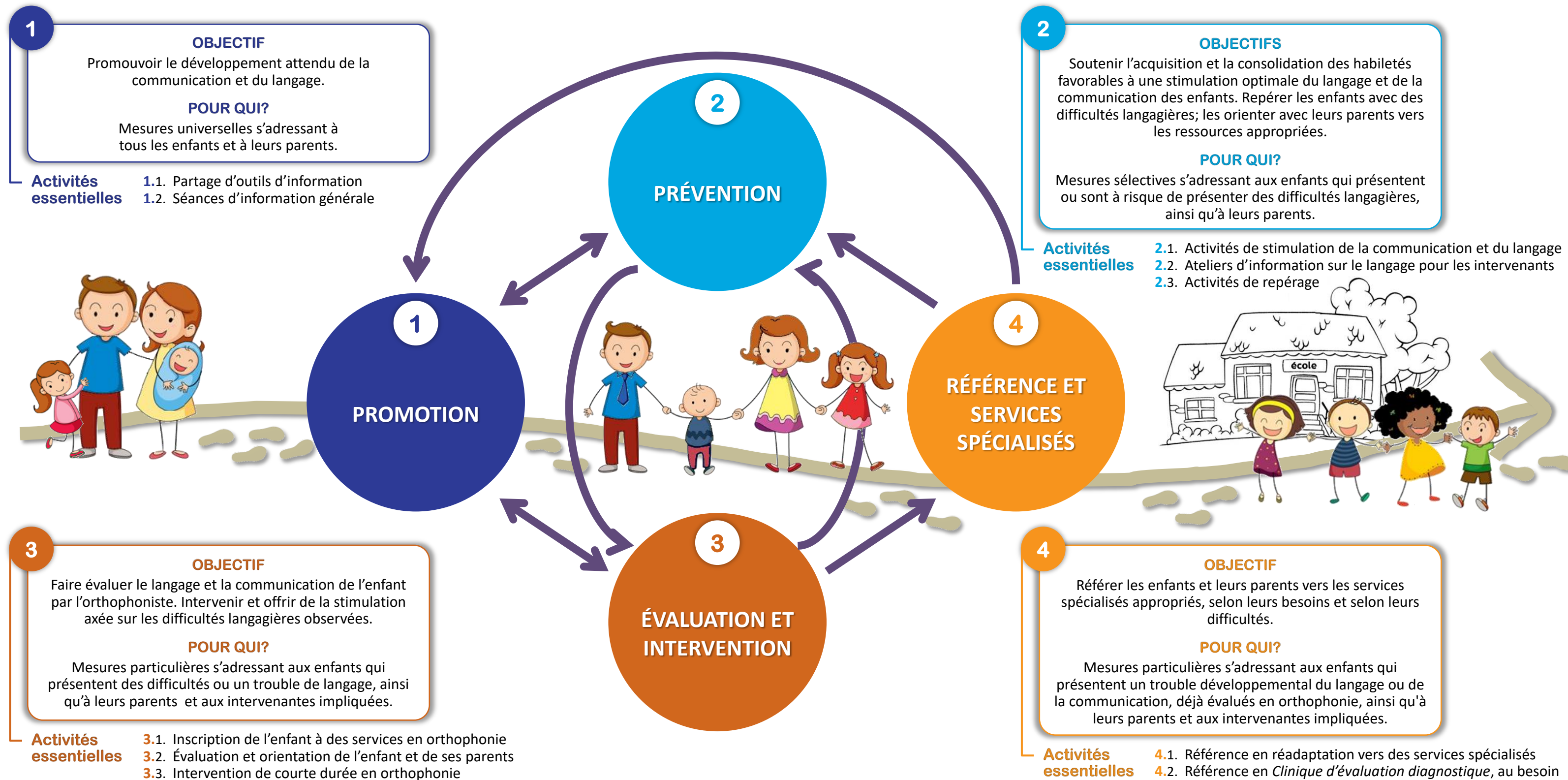
Groupe de Travail Montérégien
Orthophonie et développement du langage

Trois principes transversaux s'appliquent aux quatre types d'intervention du continuum de services :

❖ La mobilisation des communautés

❖ L'universalisme proportionné

❖ L'approche parents



Les partenaires collaborent pour assurer un continuum d'interventions qui répondent aux besoins des enfants de leurs parents dans un contexte d'universalisme et de transversalité.

Les rôles des partenaires concertés changent selon le type d'intervention, les milieux et les ressources.

L'orthophoniste contribue à chacune des étapes d'intervention mais son rôle varie selon le type d'activité. Par la définition de ses actes professionnels réservés, elle est responsable de tous les services orthophoniques tels que décrits dans le cadre de ce continuum.